



Fiche de projet ELENA RenoWatt

Lieu de mise en œuvre	Belgique, Wallonie
Bénéficiaire	SA B.E.FIN, société anonyme de droit public dédiée aux missions déléguées en lien avec l'environnement, l'économie circulaire et la transition énergétique, détenue à 51% par la Région Wallonne et à 49% par la SRIW-Environnement
Signataire de la Convention des maires	SA B.E.Fin n'est pas membre de la convention des maires..
Secteur	Efficacité énergétique (EE) et énergies renouvelables intégrées au bâti (RE)
Coût total des services d'aide au montage du projet	4 554 000 EUR
Contribution d'ELENA	3 500 000 EUR
Services d'aide au montage de projets financés par ELENA	Le soutien d'ELENA portera sur la mise en place d'une équipe opérationnelle au sein du bénéficiaire. D'autres prestations externes (études techniques, juridiques et financières) seront nécessaires pour la réalisation du programme d'investissement comme complément à l'équipe dédiée au projet et seront également soutenues par ELENA.
Durée des services d'aide au montage de projets	3 ans - de Septembre 2018 à Août 2021
Description du programme d'investissement	<p>Le programme d'investissement vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments des communes et autres entités publiques adhérant au projet RenoWatt et contribuer ainsi à ce que celles-ci remplissent leurs objectifs relatifs au plan climat. Les investissements seront effectués dans les secteurs de l'efficacité énergétique (EE) et des énergies renouvelables intégrées au bâti (RE) et incluront les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration du bâti (enveloppe, huisseries, étanchéité, etc.) ; • L'amélioration de la ventilation, de l'eau chaude sanitaire et des systèmes de chauffage ; • La mise en place de systèmes de gestion de la demande ; • Le recours aux énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques ; • L'installation de cogénération, principalement sur des bâtiments gros consommateurs d'énergie toute l'année comme des piscines ; • La mise en place de façades actives. <p>Il est prévu que les investissements s'appliquent à 500 bâtiments pour une surface totale de 650 000 m², avec une amélioration de la performance énergétique globale de 35 %.</p>
Investissements à mobiliser	104 500 000 EUR

Description du mode de mise en œuvre du programme d'investissement	<p>RenoWatt adopte le principe d'un guichet unique ayant pour but d'aider les entités publiques en Wallonie à lancer des programmes ambitieux de rénovations énergétiques en travaillant plus particulièrement autour de trois axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en œuvre de contrats de performance énergétiques (CPEs) : ils visent à garantir une diminution des consommations énergétiques d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments (vérifiée et mesurée dans la durée) ; 2. Pooling des bâtiments : le regroupement des différents bâtiments « en pools » selon les caractéristiques techniques et géographiques. Ces regroupements peuvent se faire transversalement, à travers différentes entités publiques. Cette technique consiste à regrouper, dans un même projet, plusieurs bâtiments à potentiel d'économies d'énergie différents (élevés ou faibles). Chaque pool est donc constitué de bâtiments assez différents ou appartenant à des entités publiques distinctes. Le fait de travailler en pools permet de réaliser des économies d'échelles : diminuer le nombre de contrats, les frais de transaction et obtenir des conditions de financement plus intéressantes (diversification du risque pour les financeurs) ; 3. Centrale d'achat : RenoWatt joue également le rôle de centrale d'achat. C'est elle qui coordonne toute la procédure de passation des marchés de CPE pour compte des communes, jusqu'à l'exécution de ces derniers.
Résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique – Économie d'énergie annuelle totale : 53,3 GWh. • Énergie renouvelable – total annuel : 3,15 GWh • Réduction des émissions de CO₂ – 15 600 tonnes d'équivalent CO₂ • Emplois préservés ou créés : 1 800 équivalents temps plein (ETP)
Effet multiplicateur (minimum 20)	30 – attendus à la fin du contrat
Potentiel de reproduction sur le marché	Le potentiel de réplication du marché du projet est significatif. Le mécanisme ELENA va contribuer au développement des contrats de performance énergétique et renforcer le marché des ESCOs dans la région. Les leçons tirées de la mise en œuvre du projet RenoWatt devraient permettre à d'autres régions belges et à d'autres pays européens de suivre la même voie.
Situation actuelle	Contract signed on 31/08/2018
Personne de contact chez le Bénéficiaire	Madame Salma Lasri - salma.lasri@renowatt.be